



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 15 novembre 2021

"PROJET DE FUSION DES GRADES : INACCEPTABLE !"

Dans son communiqué National du 5 novembre 2021, le S.P.S. dénonce les connivences d'un certain syndicat majoritaire dans le projet de fusion des grilles de Surveillant et Surveillant brigadier.

Les O.S. ne trouvant pas d'accord lors des réunions relatives à la grille indiciaire ont fini par être convoqués séparément par la D.A.P. !

Dès le 15 septembre 2021, le S.P.S. a fourni et maintient une proposition de grille bien plus ambitieuse que celle retenue in fine par la D.A.P...!

Pour rappel, la D.A.P. a figé l'indice sommital à 502 et porté le pied à 340 au lieu de 313 suite au Décret N°2021-1270 du 29 septembre 2021 qui prévoit ce relèvement minimum dans le traitement des Fonctionnaires.

Le S.P.S., n'a jamais été d'accord avec ce projet de grille fusionnée qui laisse littéralement sur la touche les agents appartenant aux premiers échelons qui vont être relégués pour certains au niveau des élèves et des stagiaires !

Le S.P.S. a sommé l'administration de revoir le pied de grille pour une cohérence dans le déroulement de carrière !

C'EST JUSTE INACCEPTABLE !!

Les "surveillant(e)s de base" qui ouvrent et ferment les portes n'acceptent pas d'être pris une fois de plus pour des cons et pour des moins que rien !!

Dans sa lettre ouverte du 15 novembre 2021, F.O. ose déclarer : "La fusion du grade Surveillant/Brigadier, c'est bien FORCE OUVRIERE qui l'a obtenue"...

...et oui : "le S.P.S. a expliqué que cette grille c'est de la "merde"..."

Pour l'instant on nous répond que rien n'est fait, rien n'est acté, et que la D.A.P. attend le retour de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique qui doit soi-disant doit "arbitrer" ! (selon les dernières infos, sans plus de précisions, comme d'hab...)

En tout état de cause, les syndicats majoritaires ou non prendront leurs responsabilités auprès de leurs adhérents si cette grille venait à être validée telle quelle...

Ce qui doit être très clair est que le S.P.S. ne cautionne pas et n'accepte pas de brader, de sacrifier en pâture les collègues notamment des premiers échelons, grands oubliés de ce semblant de grille au rabais !

Le Délégué Régional S.P.S.